

Une formation évaluée

A l'issue de la formation, après un examen comportant un questionnaire à choix multiple (QCM) et un entretien individuel, un brevet des Cadets de la Gendarmerie des Ardennes, vous sera délivré, lors d'une cérémonie solennelle à laquelle les autorités administratives, judiciaires, militaires, les partenaires et vos familles seront conviés

L'ACGNA, c'est quoi ?

Elle sert de support juridique à ce projet et pilote, en lien avec le groupement de Gendarmerie Départementale des Ardennes, l'ingénierie de formation.

Les contacts

Adresse postale

Association des Cadets de la Gendarmerie Nationale des Ardennes
11, route de Najauge
08320 Vireux-Molhain

Courriel : cadetsgend08@gmail.com

Téléphone

Fabrice RASQUIN, Président de l'association
Chef d'escadron de Gendarmerie (RCDS)
06.09.04.64.81

Notre site web : www.acgna.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



ac-reims.fr



Cadets de la Gendarmerie Nationale des Ardennes - 2022

Rejoignez la **1^{ère}** promotion
des Cadets de la Gendarmerie
des Ardennes



La Gendarmerie Nationale des Ardennes, ses réservistes et l'Éducation Nationale ont créé un partenariat avec l'Association des Cadets de la Gendarmerie Nationale des Ardennes (ACGNA) afin d'offrir la possibilité à des lycéens de suivre le parcours des Cadets de la Gendarmerie.

Une formation de 4 semaines fractionnées au cours de l'année

- 5 jours, 1^{ère} semaine des vacances scolaires de la Toussaint du 24 au 28 octobre 2022 ;
- 5 jours, 1^{ère} semaine des vacances scolaires de décembre 2022 ;
- 5 jours, 1^{ère} semaine des vacances scolaires de février 2023 ;
- 5 jours, 1^{ère} semaine des vacances scolaires de Pâques 2023 ;

Les objectifs de la phase n ° 2 au sein de Gendarmerie

- 4 semaines de découverte et de formation pour apprécier les nombreux métiers de la Gendarmerie ;
- Promouvoir les valeurs de la citoyenneté ;
- Acquérir une meilleure connaissance de l'arme, s'imprégner de l'esprit militaire et renforcer l'esprit de cohésion ;
- Entretenir le devoir de mémoire ;
- Se mettre en situation d'intervention ;
- Renforcer le lien Armée-Nation et développer l'esprit citoyen autour de projets collectifs dans les domaines de l'environnement, la sécurité, des activités sportives, de la solidarité et du lien social ;
- Promouvoir l'accès à la réserve opérationnelle (RO1) et faire naître des vocations pour recruter de futur gendarme ;
- Rencontrer des grands témoins et acteurs locaux et visiter les hauts lieux de la République ;

Le brevet des Cadets de la Gendarmerie des Ardennes délivré lors d'une cérémonie solennelle, après évaluation (questionnaire à choix multiple) et entretien individuel.

Encadrement par des réservistes ou des Gendarmes d'active tout le long du parcours.



Lors de votre séjour, de nombreuses activités comme

- Secourisme et présentation du SDIS des Ardennes ;
- Présentation de la Gendarmerie, des armes utilisées et Tir ;
- Présentation d'une scène de crime reconstituée ;
- Participation à une audience judiciaire avec présentation des missions de la justice avec des magistrats ;
- Techniques de recherche de personne en forêt et recherche infraction code de l'environnement et de contrôle des véhicules et arrestation etc. ;
- Sécurité routière, les addictions CBD, drogues ;

Des visites et des temps de partage

- Réalisation d'une mission collective afin d'être utile aux populations et « **#RépondrePrésent** » ;
- Visite sur Paris des hauts lieux de la République comme la Garde républicaine, lieu de ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'arc de triomphe, hôtel des Invalides, etc.
- Présentation du PSPG de Chooz, unité de contre-terrorisme nucléaire et visite de la centrale nucléaire ;
- Visite du musée Guerre et Paix ou encore du château Renaudin à Charleville-Mézières ;
- Course d'orientation et journée de cohésion dans les bois etc.

Envie de rejoindre l'aventure ?

Quelques conditions pour s'inscrire

- ✓ Fille ou garçon, âgé de 16 ans minimum et 21 ans maximum ;
- ✓ Résider et être scolarisé dans les Ardennes ;
- ✓ Avoir une autorisation parentale (des deux parents ou du tuteur légal) pour les mineurs ;
- ✓ Avoir une assurance scolaire couvrant les activités extra-scolaires ;
- ✓ Présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive daté de moins de 2 mois à l'inscription ;
- ✓ Remplir le dossier de candidature disponible à votre lycée ou téléchargeable sur www.acgna.fr ;
- ✓ Déposer votre dossier auprès de votre lycée qui nous transmettra votre demande.

